

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur



COMMUNE D'ELVEN

Place de Verdun
56250 ELVEN
02 97 53 31 13
mairie@elven.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



FONDATION



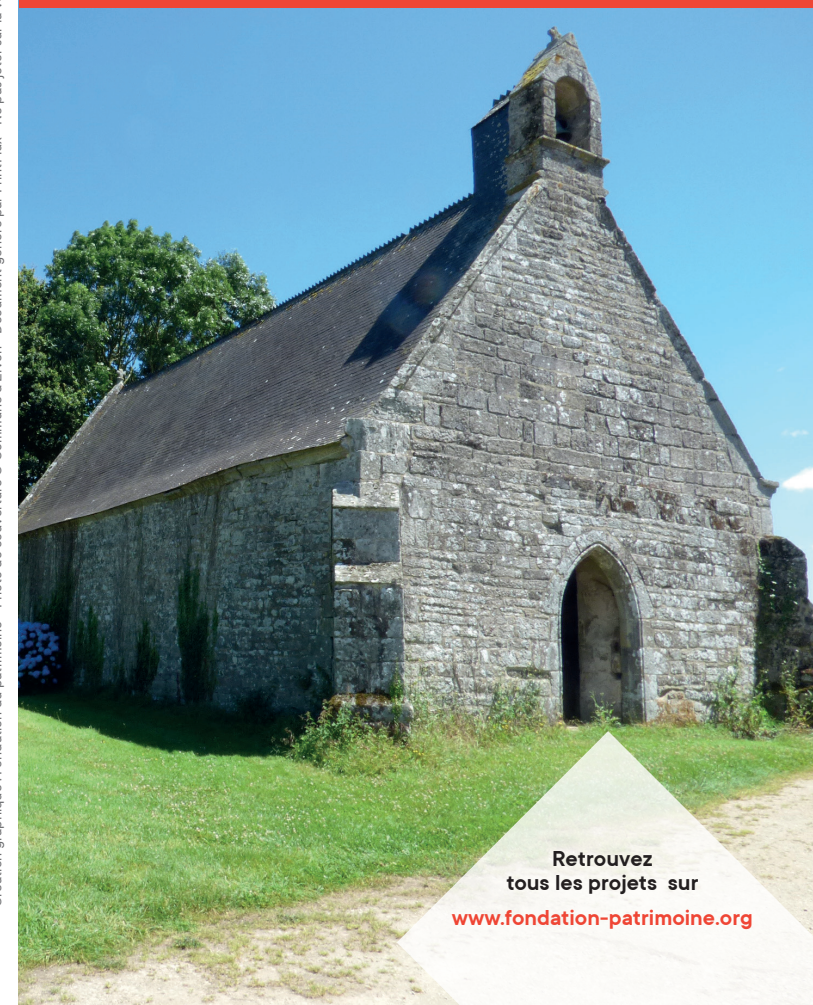
DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

La chapelle Saint-Clément à Elven

Morbihan



Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

► Ensemble préservons la chapelle Saint-Clément !

◆ ◆ LE PROJET

Cette chapelle vieille de 5 siècles, marquée par le temps, réclame désormais les soins d'une restauration. Un raccordement électrique est nécessaire pour assurer un éclairage adéquat. Le mur Nord présente des signes de gonflement. Ainsi, une intervention en maçonnerie est nécessaire pour restaurer les murs et garantir la pérennité du bâtiment. Par ailleurs, la charpente et la couverture affichent des signes de dégradation nécessitant une réfection complète. Enfin, les peintures murales, reflets de l'histoire et de la spiritualité du lieu, demandent une réhabilitation. À la suite de sa restauration, la chapelle conservera son rôle culturel lors d'occasions spécifiques. La ville d'Elven envisage également de l'utiliser comme un espace d'exposition dédié aux peintures murales et un espace ouvert au public pour sensibiliser autour de cet art en proposant des visites aux établissements scolaires et aux centres de loisirs.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La chapelle Saint-Clément est un modeste édifice construit au XVIe siècle isolé au cœur des champs de la commune d'Elven, commune du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan. Ses remarquables peintures murales des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles sont inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques. Jean IV de Rieux, tuteur d'Anne de Bretagne, a orné les lieux avec une fenêtre à remplage fleurdelisé. Ainsi, il affirme son allégeance au roi de France,

à la suite du mariage de sa protégée avec Charles VIII. Près de la chapelle, une statue en granite du dieu Mercure (dieu des voyageurs) a été découverte. Il se pourrait qu'un petit temple gallo-romain, un fanum, se trouvait ici à Elven et fut remplacé par une chapelle dédiée à Saint-Clément.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Les Amis de la chapelle Saint-Clément sont mobilisés pour la sauvegarde et la restauration de leur patrimoine. Depuis sa création en 2018, l'association organise des événements pour faire vivre cet édifice. Pardons, visites guidées et concerts sont organisés tout au long de l'année.

◆ ◆ LES CONTREPARTIES

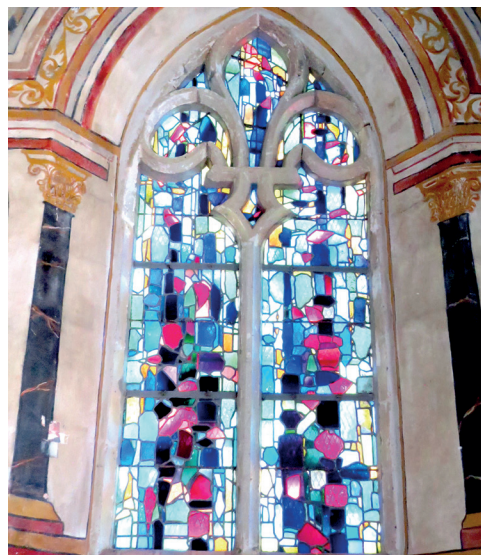
Dès 50€ : **Livret des travaux de restauration offert**

Dès 250€ : **Visite VIP du chantier avec l'architecte**

Dès 500€ : **Inscription du donateur (s'il le souhaite) sur une plaque de remerciement**

Montant des travaux	360 000 €
Objectif de collecte	40 000 €
Début des travaux	Décembre 2023

La Chapelle Saint-Clément © Commune d'Elven



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider à la restauration de La chapelle Saint-Clément à Elven

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/91980

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

La chapelle Saint-Clément à Elven

Le montant de mon don est de

80 € 100 € 200 € 500 €

Autre montant _____€

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	100 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	34 €	68 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	25 €	50 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	40 €	80 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre